

# Profession JOURNALISTE

Juillet 2007

## L'ÈRE SARKOZY: UNE CHANCE POUR LE SYNDICALISME?

**Dans la foulée de la campagne présidentielle et des multiples pressions sur les rédactions, l'élection a déclenché un mouvement où pouvoir politique et patrons de presse multiplient les attentions... dangereuses pour la presse écrite, audiovisuelle et Internet, et pour les journalistes. La vigilance s'impose et la riposte intersyndicale se prépare.**

On se souvient de l'affaire Alain Généstar promptement débarqué de ses fonctions de rédacteur en chef à *Paris Match* pour avoir publié des photos de Cécilia Sarkozy avec son amant, il y a un an lorsque Nicolas Sarkozy n'était que ministre de l'Intérieur. A peine élu, le nouveau président de la République remet ça en faisant interdire la parution d'un article dans le *JDD*. Et ce n'est certainement qu'un début, tant les liens du pouvoir avec les patrons de presse sont étroits.

Lutter contre la censure et les dérives de propagande devient aujourd'hui une priorité pour la profession. Vigilance donc pour conserver l'indépendance du journaliste qui travaille dans le respect des règles d'éthique avec beaucoup de rigueur. Une rigueur

qui s'étiole de plus en plus lorsque les employeurs parlent sans aucun scrupule de « presse low cost ». Diffusée dans les tuyaux de l'Internet, l'information est formatée au préalable par les soutiers du numérique en texte, image ou son, souvent sans aucune vérification ou mise en perspective.

### DROITS ET INDÉPENDANCE DES JOURNALISTES

Seules rapidité et rentabilité comptent. Il est donc urgent de définir et valoriser le journaliste multimédia. Ce nouveau métier aux multiples compétences doit être cadré et négocié dans les différents médias d'une manière unitaire. C'est un chantier cher aux journalistes CFDT. A la suite des Premières Assises du journalisme à Lille, des représentants de l'Union syndicale des journalistes CFDT se sont associés, à un groupe de travail pour réfléchir sur les métiers du journalisme aujourd'hui.

Ce chantier doit pouvoir aboutir à une nouvelle définition du journaliste, à la clé l'intégration de charte des droits et devoirs intégrée au droit du travail (code du travail et convention collective nationale de travail des journalistes). Une référence indispensable



©Jean-François Cullafroz

pour maintenir le respect de nos droits de salariés et de notre indépendance face aux abus des pouvoirs, économique et politique.

Il est urgent de se serrer les coudes. Le temps à la syndicalisation est revenu!

**Alain SABATIER**  
Membre du conseil syndical des  
journalistes CFDT

Toutes les infos de l'USJ-CFDT



[www.usj-cfdt.fr](http://www.usj-cfdt.fr)

# INFORMATION DE QUALITÉ

## Il y a urgence!

Depuis mai dernier, il y a eu la censure au "JDD" concernant l'abstention de la première dame de France au second tour de l'élection présidentielle, et le lendemain même de cette consultation, la croisière de la famille Sarkozy sur le yacht de Vincent Bolloré, l'embauche d'un proche du président (Laurent Solly) par TF1, propriété de Martin Bouygues, et l'arrivée d'une ancienne rédactrice en chef de "News Magazine" et d'un journaliste du groupe Hachette à l'Élysée... Ajoutez à cela, la perquisition avortée au "Canard Enchaîné", le plan social chez Lagardère Active (Hachette et Europe 1), les ventes des "Echos" et de "La Tribune" par Bernard Arnault, cela fait beaucoup. Le 4 juin, les secrétaires généraux du SNJ, SNJ-CGT et de l'USJ-CFDT ont signé une tribune dans le quotidien "Le Monde", mardi 5 juin dernier. Voici des extraits de ce texte qui peut être consulté en intégralité sur le site [www.usj-cfdt.fr](http://www.usj-cfdt.fr)

Les journalistes ont mauvaise presse et leurs médias plus encore. Quel journaliste n'a pas été interpellé par un voisin, un ami, le membre d'une association, d'un groupement culturel ou d'un club sportif qu'il fréquente, sur «ces médias qui cacheraient la vérité et ne seraient pas objectifs»?

Il faut dire que l'attitude de quelques collègues en vue, donneurs de leçons (ou perçus comme tel) à diverses occasions, et notamment lors du référendum sur le traité européen, reste dans toutes les mémoires. Les événements récents, qui ont mis en évidence les liens que les patrons des médias dominants entretiennent avec le président Sarkozy, ne peuvent que renforcer l'idée de collusion entre le pouvoir politique et la presse écrite, audiovisuelle et Internet, entre ceux qui gouvernent et ceux qui contribuent à fabriquer l'opinion. (...)

**Nous appelons à la vigilance les 38 000 journalistes de toutes les formes de presse**

L'histoire nous l'apprend: souvent, le premier acte qu'accomplit un pouvoir autoritaire ou dictatorial est de s'emparer des médias et de tenter d'asservir les journalistes. Nous ne ferons pas cette injure au nouveau chef de l'Etat, légitimement élu par une majorité de nos compatriotes. Depuis son élection, il a réaffirmé son attachement aux valeurs républicaines, et notamment à la liberté d'expression, issue de notre Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Nous espérons que, pour lui, le

droit de pouvoir informer librement et sans contrainte et le droit d'avoir accès à une information honnête, plurielle et de qualité restent des éléments consubstantiels à notre démocratie.

Néanmoins, nous ne pouvons qu'appeler à une grande vigilance les 38 000 journalistes de toutes les formes de presse, quelle que soit la taille de leur entreprise, pour qu'ils s'opposent publiquement à toute tentative de remplacer le devoir d'informer par la volonté de plaire.

Cet appel concerne aussi les candidats aux élections législatives. (...) Nous leur demandons également, s'ils sont élus, de faire évoluer la législation pour une plus grande indépendance des rédactions. Seule la reconnaissance juridique d'une équipe rédactionnelle, dans chaque entreprise de presse, permettra que les journalistes ne soient plus en butte à tous les aléas politiques et économiques.

La liberté d'enquêter, l'application stricte du droit d'auteur, la reconnaissance pleine et entière du statut de salariés aux journalistes pigistes (un journaliste sur cinq), la mise en œuvre de la clause de cession et de la clause de conscience relèvent de la loi et des accords conventionnels.

En ce qui concerne la protection des sources des journalistes, après les multiples et graves incidents liés à des perquisitions dans les rédactions, il est urgent que la France se mette enfin en adéquation avec la loi et la jurisprudence européennes, protectrices des droits des journalistes. Dans le même esprit, l'intégration des chartes d'éthique et de déontologie des journalistes (Paris 1918, Munich 1971) au sein des textes régissant la pro-



Jeudi 5 juillet, les responsables des syndicats de journalistes CFDT, CGT, CGC, FO et SNJ se sont retrouvés.

fession (qui relève d'accords conventionnels et du code du travail, et par conséquent d'un vote de l'Assemblée nationale); ces chartes doivent être rendues opposables car ce serait une garantie supplémentaire apportée au libre exercice de la profession de journaliste et à la qualité de l'information.

Mais il ne saurait y avoir de véritable liberté d'informer sans un même engagement de la part des employeurs à respecter la loi et les codes d'éthique du journalisme, à donner aux journalistes les moyens d'exercer librement leur profession, à garantir l'indépendance des rédactions contre toute pression d'où qu'elle vienne et à lutter contre la précarisation de la profession. Il est de la responsabilité des employeurs de faire remplir les tâches d'information par des journalistes, quels que soient les nouveaux systèmes éditoriaux mis en place, et de veiller à l'application sans réserve de notre convention collective.

**Garantir la multiplicité des médias le pluralisme de l'information et la diversité des opinions**

La vigilance des journalistes doit aussi être totale face à l'extraordinaire concentration des médias hexagonaux. Alors que presse écrite, télévision, sites Internet, instituts de sondage sont déjà étroitement liés, un nouveau processus se prépare, notamment en presse régionale et départementale, quotidienne et hebdomadaire, et l'on annonce l'arrivée de nouveaux opérateurs européens dans le jeu médiatique français. (...) Pour les citoyens, usagers de la presse, audiovisuelle et/ou écrite,

payante ou gratuite, de métropole comme des départements ou territoires d'outre-mer, il est nécessaire que des règles garantissent la multiplicité des médias, le pluralisme de l'information et la diversité des opinions.

Ces droits devraient être inscrits dans la Constitution. Animés de cette détermination, les syndicats de journalistes SNJ, CGT et CFDT ont demandé à rencontrer Christine Albanel, nouvelle ministre en charge de la culture et des médias. Ils lui rappelleront ces demandes pressantes, largement partagées par le public. Mais il appartient à chacun des 38 000 journalistes d'apporter sa contribution personnelle à ce combat qui n'a rien d'archaïque, à un moment décisif de l'histoire des médias français.

**Alain GIRARD**  
est premier secrétaire général  
du Syndicat national des journalistes (SNJ).  
**Dominique CANDILLE**  
est secrétaire général du  
Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT).  
**Jean-François CULLAFROZ** est  
cosecraire général  
des journalistes CFDT (USJ-CFDT).

**La rispote se prépare**

Le 5 juillet, les syndicats de journalistes se sont réunis au siège du SNJ. Ils ont rédigé une déclaration signée par les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et SNJ que la presse écrite nationale a publiée les 16-17 juillet (voir notre site Internet). Ils dénoncent la situation faite aux journalistes et annoncent des initiatives à la rentrée. Prochaine réunion de préparation le 12 septembre: les journalistes CFDT recevront leurs collègues au siège de la F3C-CFDT.

## Les divisions servent les patrons

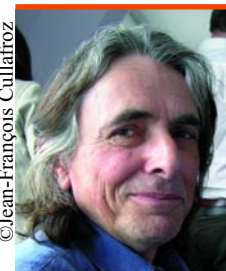
Pour le SNJ, affirmer sa vocation à rester autonome ne veut pas dire être isolé, bien au contraire. Entre l'avènement de l'argent roi, les mutations profondes que vit le secteur de l'information et la nouvelle donne politique dans notre pays, tout le monde s'attend à une offensive sans précédent sur le droit social et le syndicalisme en général, les piliers de notre profession et de notre statut en particulier.

Pour tenter d'endiguer le recul qui est en marche, il est impératif que les organisations de salariés travaillent ensemble. En une intersyndicale sincère et respectueuse les unes des autres. Les divisions ne font que servir les patrons et entretenir un taux de syndicalisation qu'il faut bien qualifier de très insuffisant. C'est pourquoi le SNJ a proposé aux autres organisations représentatives des journalistes de retrouver une synergie, qui se concrétise dans des réponses communes à la mission recodification du code du travail et aux négociations paritaires de toutes espèces. Egalement dans des projets unitaires visant à faire mieux connaître et reconnaître l'action syndicale.

**Alain GIRARD**  
Premier secrétaire du SNJ



©Jean-François Cullafroz



## L'heure est à la riposte unitaire

La situation à *La Tribune* et aux *Echos* est emblématique de la guerre sans merci que se livrent les grands groupes financiers et industriels sur le marché de l'information et des nouvelles technologies.

A la clé, une hyperconcentration des moyens d'information qui met directement en cause le pluralisme et l'indépendance de la presse.

Mais derrière ces opérations financières, ce sont aussi des centaines et des centaines d'emplois de journalistes qui sont menacés par les restructurations et les suppressions de titres, les réorganisations. En coulisses, se mène une autre bataille: celle qu'ont engagée les patrons de presse, avec l'appui

des pouvoirs publics pour remettre en cause les garanties collectives et conventionnelles des journalistes: recodification du code du travail, droits des pigistes, qualifications... Comment ne pas voir le lien entre les réorganisations et les suppressions d'emplois en cours, les atteintes à l'indépendance et les attaques contre le statut et la convention collective qui, justement, protègent les droits de journalistes face aux licenciements et garantissent leur indépendance.

Il y a donc urgence à ce que l'ensemble des organisations syndicales de journalistes appellent, dans l'unité, à un mouvement d'ensemble de la profession pour exiger: aucun licenciement, aucune suppression d'emploi, maintien de toutes nos garanties conventionnelles, pérennité des titres et des rédactions, respect de l'indépendance des journalistes.

**Tristan MALLE**  
Secrétaire général du SGJ-FQ

## Contre le droit du plus fort

Pour le syndicat des journalistes SJ-CFTC, l'attachement à des valeurs est essentiel pour éclairer une société. Aider les lecteurs à garder à l'esprit le besoin d'un regard critique sur les discours dominants, refuser des engouements complaisants, faire entendre ceux qui n'ont pas voix au chapitre sont des tâches dévolues à la presse depuis plus d'un siècle. La démocratie de la parole n'est pas du vent. Elle est la base de la démocratie. La constitution de groupes de presse encore plus proches des décideurs de l'économie française et des pouvoirs publics empêchera la presse de jouer son rôle naturel de contre-pouvoir et de garde-fou. Simultanément, elle mettra en cause l'existence de journaux. Elle s'accompagnera inévitablement d'une paupérisation de la profession. Les employeurs auront la partie plus belle. C'est pourquoi le SJ-CFTC accepte, sans autre arrière-pensée que celle de l'efficacité dans la défense des journalistes et du pluralisme, de travailler avec les autres syndicats dans des projets unitaires, visant à faire reconnaître l'action syndicale, au service de la raison et du bien commun.

**Michel EICHER**  
Secrétaire général du SJ-CFTC

## La mobilisation à l'ordre du jour

Après une première rencontre en mai au siège de la CGT, le 5 juillet, SNJ, SNJ-CGT, USJ-CFDT, SGJ-FO et CFE-CGC se sont retrouvés au siège du SNJ. Le 12 septembre, les journalistes recevront leurs collègues dans les locaux de la Fédération culture-communication-conseil CFDT. En toile de fond, une mobilisation de la profession à Paris et en province. Nous laissons la parole aux responsables des différents syndicats de journalistes sur l'intérêt de l'unité d'action.

Travailler ensemble, se rencontrer, réfléchir, agir... L'unité syndicale est une nécessité aujourd'hui plus que jamais. Nos patrons sont unis, bien qu'ils se présentent souvent comme concurrents. Unis pour tous les mauvais coups qu'ils nous portent ou tentent de nous porter: recodification du code du travail, casse de l'emploi et des statuts, précarisation de milliers d'entre nous, atteintes au pluralisme, menaces sur la qualité de l'information. La liste de leurs méfaits est longue et ces hommes-là sont dangereux. Face à eux, nous ne pouvons opposer que notre détermination, notre volonté unitaire d'agir, de rassembler par-delà nos différences. Oui nous sommes différents, héritiers d'une histoire française du syndicalisme, nos analyses parfois divergent mais nous nous ne sommes pas opposés. Dans tous les grands moments, lorsqu'il a fallu défendre nos emplois, le pluralisme, notre statut, nous nous sommes retrouvés sous les mêmes banderoles, dans les mêmes cortèges. Ensemble, nous animons colloques et AG, ensemble nous négocions, ensemble nous proposons. Notre force, notre pouvoir de résistance est bien là: dans cette capacité à avancer unis et solidaires. Nous n'avons pas de temps à perdre pour nous montrer à la hauteur des enjeux. A l'heure des concentrations accélérées, la profession, l'information ont besoin de notre unité d'actions, de nos idées plurielles, de nos forces rassemblées. Notre unité est une arme, ne nous en privons pas.

**Dominique CANDILLE**,  
Secrétaire générale du SNJ-CGT

## Les Echos, La Tribune un avenir bien noir pour l'information

*Pour la première fois depuis longtemps, le quotidien Les Echos n'est pas paru lundi 25 juin, suite à la grève votée en assemblée générale. Dans le même temps, les sections syndicales des deux quotidiens économiques La Tribune et Les Echos, menacés par Bernard Arnault se sont rencontrés et ont coordonné leurs actions. Attitude responsable à un moment décisif pour la presse et les personnels journalistes, administratifs, commerciaux... Au plan national, les syndicats ont appuyé leurs initiatives: contacts avec les partis politiques et groupes parlementaires, rendez-vous avec le ministre notamment.*

Le pluralisme de l'information économique au quotidien est en danger, la crédibilité de l'information des rédactions des *Echos* et de *La Tribune* est en danger et l'emploi est en danger. C'est la triple inquiétude des syndicats de journalistes (SNJ, SNJ-CGT et USJ-CFDT). La vente des *Echos* à LVMH se confirme et la rédaction s'est mise en grève pour la deuxième fois cette semaine, mouvement historique. Elle refuse ce rachat. Le quotidien ne paraîtra pas ce lundi. Le même groupe est déjà propriétaire de l'autre quotidien économique *La Tribune*. Il entend donc s'en débarrasser et l'a fait savoir ce vendredi. La rédaction de *La Tribune* a voté immédiatement la grève. Ce « monopoly financier-médiati-



que » dit assez que c'est l'information économique qui est au centre des intérêts des grands groupes industriels. Comment croire que les deux rédactions qui traitent des informations ultrasensibles des entreprises, des marchés, des affaires vont pouvoir, en toute indépendance, poursuivre leur mission d'informer dans ces conditions? Quelle crédibilité pour les lecteurs?

Des deux journaux, c'est *La Tribune*, déjà en déficit, qui est le plus fragile. Sa vente ouvre donc une période d'incertitudes graves. Il y a 200 salariés. Ils ont décidé la grève pour que le contrat de vente intègre la reconnaissance de l'indépendance de la rédaction, la pérennité du titre et de l'emploi. (...)

Paris, le 22 juin 2007

## Lagardère Active: salariés licenciés, rédactions muselées

Les syndicats des journalistes SNJ, SNJ-CGT, USJ-CFDT, CGC et FO, rejoignant les préoccupations de leurs sections syndicales d'entreprise de Hachette-Filipachi associés et Europe 1, soutiennent que le développement d'une entreprise, fut-elle un groupe de cette taille, ne peut se faire au détriment des salariés qui en constituent les forces vives.

Les Plans de sauvegarde de l'emploi ont été refusés à juste titre par les salariés menacés par de nombreuses réductions de postes, au nombre desquels plusieurs dizaines de journalistes, qui constituent le cœur de l'activité de ces médias.

Cette restructuration économique se fait dans une ambiance délétère où la pression est de plus en plus vive sur les personnels, à commencer par les journalistes. Après la rédaction du *Journal du dimanche*, c'est celle de *Match* qui vient d'être victime des pressions d'un membre du gouvernement, et non des moindres, en la personne de la ministre de la Justice.

Paris, le 4 juin 2007

## En bref...

### IDG: salariés très inquiets

Filiale française du groupe américain IDG Inc (13 000 employés et 2,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires) revendique le titre de numéro un mondial de la presse informatique et télécom. Fondé et dirigé par le milliardaire Patrick Mc Govern, IDG France publie plusieurs titres de presse informatique comme "Le Monde informatique", "Réseaux & Télécoms", "Distributive", "CIO", "Digital World", ainsi que les sites web correspondant à ces titres. La mise en vente de la filiale française a été annoncée le 3 mai dernier, et le 12 juin la direction a précisé qu'elle n'envisage pas d'informer ni de consulter le comité d'entreprise sur l'opération de revente des marques à l'actionnaire américain. La CFDT, présente dans l'entreprise, soutient les salariés d'IDG qui se sont réunis en assemblée générale le 14 juin.

### Ebra: groupe toujours à l'ordre du jour

Le 23 avril, la Fédération communication-culture-conseil CFDT (F3C-CFDT), au sein de laquelle trois journalistes, a rencontré Gérard Lignac, PDG de "L'Est Républicain" et son directeur général Gérard Colin. Ces derniers ont rappelé que la constitution du groupe Ebra était toujours en cours, malgré la décision du Conseil d'Etat. Des synergies continuent de se mettre en place et des suppressions d'emploi ne sont pas à exclure. La CFDT a souligné ses exigences pour la défense de l'emploi, du droit d'auteur et du maintien du pluralisme de l'information. Les deux premiers secteurs faisant l'objet d'une gestion groupe sont l'informatique, pour laquelle Gérard Colin admet qu'il y aura réduction d'effectifs, et les centres d'impression. Interrogé sur les régies publicitaires, il précise qu'il y aura coordination mais pas de fusion.

## ENTREPRISES

# “OUEST FRANCE” L'accord est signé

Tout en prévoyant de sérieux garde-fous contre la dérive du tout Internet, l'accord signé en mai, engage toute la rédaction d'Ouest-France dans le multimédia. L'effectif de la rédaction, hors direc-

leurs salaires augmenter. Cet accord, valable jusqu'en 2009, n'est qu'une première étape.

Au niveau du multimédia, le projet prévoit que tous les journalistes d'Ouest France interviendront sur ouest-france.fr

Pour ce faire, quelques postes sont créés par redéploiement (de 0,1 à 0,3 équivalent temps complet [ETC] selon les départements, soit 2 ETC au total et 2,6 ETC au siège). Un comité de suivi paritaire sera chargé de vérifier que le travail pour Internet ne se fait ni aux dépens du journal papier, ni au détriment des conditions de travail. L'accord prévoit la rédaction de deux nouvelles chartes de fonctionnement rédigées par des groupes de travail dans lesquels les syndicats seront représentés à qualité. L'une concernera la mise en ligne des éléments visuels (DMA illustrées, galeries photo). L'autre balisera l'organisation et la mise en ligne de forums, chats et dossiers, ainsi que la couverture d'événements exceptionnels.

**EFFECTIFS ET SALAIRES**  
La rédaction reste à 459 ETC, hors DD et rédaction en chef. De 351,3 ETC au dernier accord (2001), la Régionale et

les Sports « extérieurs » sont passés aujourd'hui à 356,1. Le projet prévoit 358,7. L'ensemble Plateau (dont les Sports siège) et Paris, passé de 98,8 en 2001 à 102,9, revient à 100,3.

Les revalorisations salariales vont concerner quelque 230 journalistes,

soit près de la moitié de la rédaction, hors hiérarchie. Les automatismes (entre parenthèses) ne bougent pas. L'indice 70 est supprimé. L'indice 77 passe à 81 (un an); le 92 à 95 (un an); le 100 à 103 (deux ans); le 110 à 112; le 116 à 118; le 122 à 124; le 128 à 130. Deux points représentent environ 450 euros nets par an, trois points 650 euros nets, quatre points à moins d'un an d'ancienneté, 870 euros nets.

### TEMPS PARTIELS ET EMBAUCHES

Les journalistes à temps partiel intermittent qui le souhaitent se verront proposer de passer à temps complet, au plus tard lors de la quatrième année suivant leur embauche.

Afin de favoriser leur intégration dans la rédaction, les journalistes nouvellement embauchés, outre les hausses de salaires ci-dessus, bénéficient d'un parcours de formation de 30 jours étalés sur cinq ans, (payés et chargés à 100 %) et de 25 jours, sur cinq ans, en complément de l'activité prévue dans leur contrat de base.

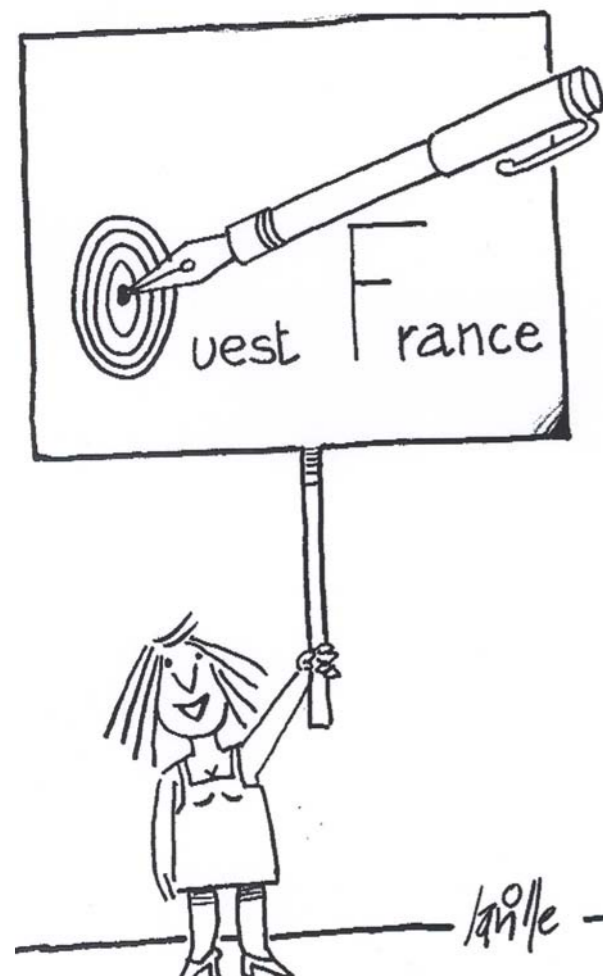
Cela ne supprime pas la possibilité pour les journalistes à temps partiel intermittent de pouvoir compléter leur activité par des jours de réorganisation ou par des journées complémentaires, le tout sans les amener à dépasser le nombre de jours pour un temps complet.

### LES PIGISTES DANS LE COUP

Ils bénéficient enfin de congés d'ancienneté. Les pigistes réguliers (au moins six relevés mensuels et un revenu annuel égal à 25 % d'un journaliste à l'indice 81, soit 5930 euros) ont accès aux avantages sociaux maison (participation intéressement, tickets resto, œuvres sociales du CE, complément maladie, formation) en fonction de leur activité.

Pas moins de 33 pigistes répondent aux critères déterminés par l'accord. Ce volet pigistes est un premier pas qui en appelle d'autres.

### LES SECTIONS CFDT ET SNJ



tions et rédaction en chef, restera à 459 équivalents temps complet. Les 10 à 20 suppressions d'emploi annoncées le 1<sup>er</sup> février sont annulées. Par ailleurs, les quelque 230 journalistes les moins payés, les jeunes embauchés et les pigistes voient

## ENTREPRISES

# FRANCE 3 SUD Des journalistes entendus par la justice

*En marge d'événements que des collègues de France 3 et du Midi Libre couvraient, ces derniers ont été convoqués par le service régional de police judiciaire. Une pratique qui semble se systématiser.*

Emilien Jubineau et Cédric Metairon, deux confrères de France 3 Sud de la rédaction de Montpellier et de deux autres du *Midi Libre* ont été entendus par le service régional de police judiciaire (SRPJ) suite à deux actions violentes du comité régional d'action viticole (Crav) à Montpellier et Narbonne dans la nuit du 2 au 3 juillet dernier.

Pour un des collègues de France 3, il s'agit de la quatorzième audition et pour l'autre sa deuxième en un mois. Aujourd'hui donc, le SRPJ entend systématiquement les journalistes qui réalisent des reportages sur le Crav.

Le syndicat national des médias CFDT a protesté contre les méthodes employées par le SRPJ de Montpellier à l'encontre de nos confrères de France 3 Sud et du quotidien *Le Midi Libre*.

Par ailleurs, la direction régionale de France 3 et la rédaction en chef de Montpellier ont manifesté leur soutien à Emilien Jubineau et Cédric Metairon, comme aux journalistes de *Midi Libre*, entendus de façon répétitive par la police pour avoir exercé leur métier durant des actions de

membres du comité régional d'action viticole.

« Entre liberté et responsabilité d'informer, le chemin est parfois étroit. Mais c'est aux journalistes de le trouver, pas à la police judiciaire. Celle-ci fait son travail dans les affaires liées au Crav; nous demandons qu'elle laisse la rédaction de Montpellier faire le sien, sans pressions excessives », a précisé la direction de la rédaction de France 3.

ALAIN SABATIER



## TV thématiques et locales

Une seconde réunion de négociations pour élaborer une grille de qualifications et de salaires des journalistes a eu lieu le 6 juin. Les employeurs souhaitent s'inscrire dans le cadre de la Convention collective nationale des journalistes, mais en négociant une classification et des salaires spécifiques pour le secteur des chaînes thématiques et locales.

La discussion a donc commencé à se porter sur la méthode utilisée en partant d'un document présenté par les employeurs. Les interventions, assez convergentes, n'ont pas visé à refuser a priori la technique des critères classants, mais nous avons demandé aux employeurs de proposer des critères pertinents adaptés au métier de journaliste dans ses différentes déclinaisons. Par ailleurs, pour la CFDT, l'accord ne doit pas se résumer à une boîte à outils dont chaque entreprise s'emparerait pour organiser sa propre classification. La taille des entreprises ne favorise pas un dialogue social interne, il faut donc que les salariés puissent connaître leurs droits (et leur salaire minimum) en lisant l'accord conventionnel.

Prochaine réunion mercredi 12 septembre.

PHILIPPE COUTEUX  
DIRECTEUR DE L'INFO DE FRANCE 3

## Point de vue

L'exercice de sa responsabilité professionnelle implique pour tout journaliste d'être présent sur les lieux d'un événement, d'en faire le compte rendu de façon équilibrée, de recouper et vérifier les informations qu'il donne à propos de ce même événement.

Dans les situations conflictuelles, cette responsabilité est par définition plus aiguë; a fortiori lorsque l'on est collaborateur du service public, et donc garant d'une crédibilité, clé de voûte du lien social pour lequel nous œuvrons tous. En ce sens, les journalistes de F3 ne sont pas des auxiliaires de justice. Ils ne sont pas légalement tenus au regard de l'article 109 du code de procé-

sure pénale de révéler leurs sources. Nos chartes et codes de déontologie définissent ce respect d'une éthique qui ne peut que réprocher des convocations à répétition, par définition vouées à l'échec. Ni ennemi ni complice, le journaliste est, en responsabilité, le témoin des maux de notre société. Il arrive que cela ne plaise pas.

HERVÉ BRUSINI F3C-CFDT

## Après les assises, la réflexion se poursuit

Quelque 800 personnes ont participé aux premières Assises internationales du journalisme du 7 au 9 mars.

**P**ari tenu pour l'association Journalisme et citoyenneté présidée par Jérôme Bouvier à l'origine de l'initiative. Depuis, un collectif comprenant les syndicats de journalistes, des associations professionnelles, des chercheurs et représentants d'écoles de journalisme poursuit ses travaux. Les Journalistes CFDT sont bien présents dans cette démarche.

Une profession en pleine mutation, technique (la révolution numérique), économique (concentration et précarisation), sociale (une information segmentée). Et, cerise sur le gâteau, qui vaut avertissement : les « consommateurs d'infos », devenus méfiants à l'égard de la presse, se proposent avec les blogs de « produire » à la place des journalistes. D'où l'intérêt de cette rencontre au titre provocateur : « Un monde sans journalistes ? » Certes, la vingtaine d'ateliers, de débats, de « soirées citoyennes » et de rendez-

vous avec les sondeurs ou les politiques a permis de confirmer le diagnostic des maux dont la profession souffre. Mais quels remèdes ? Quelles actions à mener prioritairement ?

### L'ETHIQUE : PASSAGE OBLIGÉ

Première réponse : replacer l'éthique et la déontologie au cœur du métier. C'est le sens de l'appel lancé à l'issue des Assises par les participants. Ce n'est pas une fin en soi. Mais c'est un socle indispensable. Il faut maintenant rédiger cette charte et convaincre les éditeurs de l'annexer à la Convention collective nationale des journalistes. Le débat qui a débouché sur cette proposition a été assez vif entre les tenants de l'instauration d'une instance de régulation (Conseil national de presse, conseil de rédaction...) et les autres, ceux qui ne cachent pas leur crainte de voir toute autorité empiéter sur leur liberté d'expression. Deuxième réponse : former les jeunes tentés par cette profession à acquérir les bases indispensables pour qu'ils l'exercent avec le plus d'honnêteté et d'humilité possible.

Ainsi a-t-on évoqué la possibilité d'imposer un module de formation à l'éthique pour les jeunes journalistes n'ayant pas suivi un des cursus reconnus par la CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journa-

listes) durant les deux années pendant lesquelles ils sont « stagiaires » dans la carte de presse.

Les responsables des écoles reconnues par la profession, présents à Lille, ont insisté sur l'utilité de former les journalistes à la responsabilité sociale qu'ils devront assumer. La question de la diversité des profils des journalistes a une fois de plus été mise en avant sans que, malheureusement, des solutions soient proposées.

Bien évidemment, chacun sait combien les pressions des patrons sur les pigistes sont plus lourdes de conséquences que celles exercées à l'encontre des CDI. Les pigistes sont de plus en plus nombreux et leurs problèmes complexes.

Et maintenant ? Un collectif issu des Assises s'est réuni à trois reprises en avril, mai et juin. L'objectif est de proposer à la rentrée une nouvelle charte déontologique qui sera aussi soumise aux fédérations d'employeurs de la presse, aux usagers : organisations de consommateurs, confédérations syndicales.

Au-delà de nouvelles assises qui auront lieu en 2008, c'est une négociation syndicats de journalistes-éditeurs qui devrait conduire à l'intégration de cette charte dans la convention collective des journalistes.

JACQUELINE PAPET

## Répression syndicale

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le nouveau pouvoir et ses amis ne s'embarrassent guère du respect des droits fondamentaux, en premier chef, celui d'informer librement. Alors même que le PDG du groupe Lagardère est sous le coup d'une enquête de la commission des opérations de bourse dans l'affaire EADS, ses subordonnés à la tête de Hachette (HFA) tentent de museler les rédactions et d'interdire le libre exercice de l'activité syndicale. En effet, Dominique Préhu, grand reporter à "France Dimanche", délégué du personnel chez HFA et co-secrétaire générale de l'Union syndicale des journalistes CFDT, est sous le coup d'une sanction disciplinaire pour avoir accordé des interviews aux rédactions de France Inter et de France 3 lors de la censure du "JDD". La section CFDT de HFA et l'Union syndicale des journalistes CFDT soutiennent notre consœur.

J.-F. C.



## AFP, France Inter et France 5 dérapent

Le 17 juin, au soir du second tour des élections législatives, l'AFP a elle aussi franchi la ligne jaune, préférant la recherche de l'audience à la qualité de l'info. France 5 puis France Inter, annonçaient quelques jours plus tard des suppressions d'émission. Décidément, le secteur public dérape.

Le jour même de leur conseil syndical, le 20 juin dernier, les journalistes CFDT apprenaient la suppression par la direction de France 5 du magazine hebdomadaire d'information *Arrêt sur images* à la prochaine rentrée. Avec le Syndicat national de l'écrit CFDT et le Syndicat national des médias CFDT, les journalistes CFDT ont exprimé leur inquiétude aussi des menaces de licenciement qui pesaient contre Daniel Schneidermann, rédacteur en chef du magazine. Ils ont demandé que la mise à pied de leur confrère soit annulée et que le magazine soit réinscrit dans la grille des programmes de la saison 2007-2008.

*Arrêt sur images* est aujourd'hui, la seule émission télévisuelle qui porte un regard critique sur le fonctionnement des médias et les pratiques professionnelles des journalistes. Il est indispensable que le service public audiovisuel assure la produc-

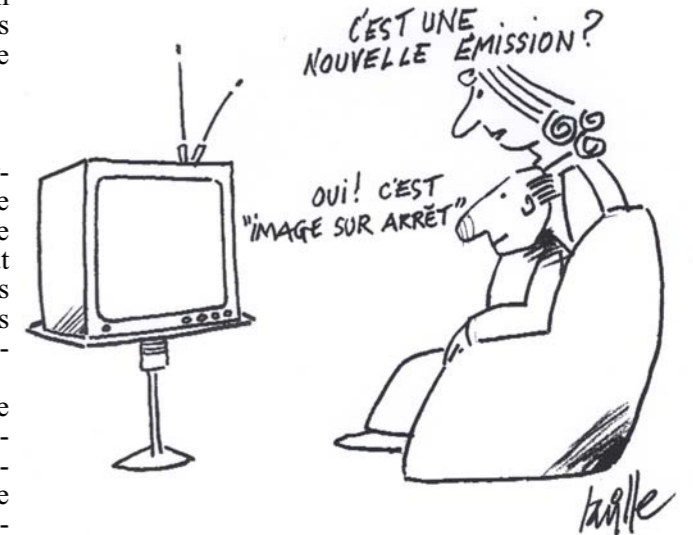
tion de cette émission, partie intégrante d'un cahier des charges utile à la formation de tous les citoyens.

### L'AFP...

Par ailleurs, les journalistes CFDT et le Syndicat national de l'écrit et Syndicat national des médias CFDT sont revenus sur la soirée électorale du 17 juin.

Ils ont contesté le choix fait par la direction de l'AFP de violer l'embargo sur une information concernant la rupture entre Ségolène Royal et François Hollande, recueillie par deux de ses journalistes.

La diffusion de cette dépêche, en pleine soirée électorale, sans consulter les journalistes concernés, risque d'affecter de façon plus générale les relations de confiance entre les journalistes professionnels et leurs sources, au moment où la multiplication des rumeurs sur Internet rend plus nécessaire que jamais l'accès direct aux sources d'information.



### ... FRANCE INTER AUSSI

Fin juin, la direction supprimait de la grille de rentrée le magazine de Frédéric Bonnot. Le ton très décontracté de l'émission, les chroniques sur *Charlie Hebdo* ou le *Canard Enchaîné* déplaisaient-ils ? Que dire de la tribune régulière du journaliste Jean-Marc Sylvestre, toujours en cour ?

JEAN-FRANÇOIS CULLAFROZ

## Tollé après la perquisition avortée au "Canard Enchaîné"

PARIS (Reuters) Des syndicats de journalistes ont salué vendredi l'opposition du "Canard Enchaîné" à une tentative de perquisition en marge de l'affaire Clearstream, dénoncée par la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Dans un communiqué, le conseil syndical des journalistes CFDT « condamne une opération contraire au prin-

cipe de la protection des sources et à la Convention européenne des droits de l'homme ». Il salue l'arrivée rapide sur les lieux de journalistes venus couvrir l'événement, « ce qui a découragé cette tentative de perquisition ».

La FNPF rappelle l'engagement pris par le garde des Sceaux en janvier 2006, renouvelé le 20 juin 2006, de « garantir dans la loi la protection du secret des sources des journalistes » « Combien de violations du secret des sources d'information des journalistes faudra-t-il encore subir pour que les enga-

gements du Premier ministre et du garde des Sceaux soient tenus ? », demande la fédération.

VENDREDI 11 MAI 2007, 19 H 28.

## La tentative de perquisition au "Canard Enchaîné" met la presse en émoi

PARIS, 11 mai 2007 (AFP) - La tentative de perquisition au "Canard Enchaîné" dans le cadre d'une enquête sur des fuites dans l'affaire Clearstream a déclenché un tollé dans le monde de la presse, où syndicats, patronat et associations ont condamné la procédure au nom de la protection des sources. La CFDT journalistes a dénoncé une "opération contraire au principe de la protection des sources et à la Convention européenne des droits de l'Homme, qui proscribit toute perquisition dans une entreprise de presse".

MIS SUR LES FILS CLIENTS A 18 H 17.



# INTERNATIONAL

## LE CONGRÈS DE LA FIJ À MOSCOU Partout, défendre les journalistes

**La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a tenu son congrès à Moscou du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin. La CFTD y était représentée par Christian Vincent, journaliste à la "Voix du Nord", délégué par le conseil national de l'Union syndicale des journalistes CFTD. Hervé Morland, secrétaire général de la F3C y participait comme observateur.**

Le congrès était placé sous la thématique de la lutte contre l'impunité. Impunité contre les donneurs d'ordres pour les meurtres de journalistes de par le monde. La plupart du temps, les gouvernements, en n'aidant pas à la recherche de la vérité, se montrent complices des auteurs des assassinats. Pour les congressistes, le meurtre d'un journaliste est une atteinte directe à la démocratie. En tentant d'étouffer la liberté d'expression, les pouvoirs, qu'ils soient financiers, politiques ou religieux mettent en danger les grands équilibres de la planète. A ce titre, la tenue du congrès en Russie est un message important lancé par la profession.

### PARTOUT, DES PRESSIONS

Qu'ils soient – la Chine n'est pas adhérente – d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique, les journalistes se trouvent partout confrontés à des pressions visant à limiter leur champ d'action. Certes, les pressions ne sont pas les mêmes que l'on soit menacé physiquement dans sa vie ou économiquement par la peur de la perte d'emploi. Mais au final le résultat est le même, qui mène à l'autocensure, au silence. Et c'est bien la principale menace qui plane au-dessus des têtes de tous les acteurs des médias. Se taire plutôt que dénoncer; fermer les yeux plutôt que témoigner. Dans de nombreuses contrées, en raison de leurs difficultés à obtenir un salaire décent, des journalistes acceptent de franchir les limites de leur métier entre information et communication rétribuée. Défendre les journalistes et leurs droits est capital pour des médias indépendants et plus libres. La FIJ par le biais d'un grand nombre de motions, d'interventions auprès des états, des organisations internationales (Unesco, Organisation internationale du travail, ONU, Confédération syndicale internationale...), avec



Des délégués du monde entier ont partagé les mêmes réalités.

© Ch. Vincent

l'émission de cartes internationales de presse permet de faire avancer la liberté d'expression. L'USJ-CFTD est aussi adhérente de la Fédération européenne des journalistes et était présente au dernier congrès de Zagreb avec Karim Baïla.

### AIDER LA SYNDICALISATION

Une mission, dans laquelle la CFTD trouve particulièrement sa place depuis longtemps, est d'aider à la syndicalisation, à la création de syndicats, à la rédaction de conventions collectives. Ce travail est engagé depuis longtemps en particulier avec l'Afrique francophone. La protection du droit du travail est une de nos missions et l'aide au développement fait partie de notre histoire. Si les délocalisations ne sont pas à proprement parler un danger pour les journalistes, les sous-traitances, échanges d'informations entre des groupes de presse, sont des dangers pour le pluralisme de la presse. A ce titre, la protection des droits d'auteurs (menacés par de nombreux législateurs et les pratiques d'un Internet sans contrôles) est primordiale et doit être renforcée.

Ainsi, de nombreux chantiers attendent les responsables de la FIJ: protection des droits d'auteurs, protection des sources, globalisation des

médias, concentration des réseaux de diffusion, respects des droits de l'Homme, etc. Comme d'autres, l'Union syndicale des journalistes CFTD milite pour l'intégration dans les contrats de travail des chartes déontologiques qui seraient ainsi opposables aux employeurs. Ces débats, l'USJ-CFTD les connaît bien et l'on peut retrouver nos nombreuses prises de position sur le site [www.usj-cfdt.fr](http://www.usj-cfdt.fr).

CHRISTIAN VINCENT

### LA FIJ EN CHIFFRES

La Fédération internationale des journalistes regroupe à la fin 2006, 167 syndicats issus de 115 pays pour près de 500 000 membres. Les congrès ont lieu tous les trois ans. La CFTD est membre à part entière de la FIJ. Le siège mondial est situé à Bruxelles. A l'issue du congrès, et pour trois ans, la FIJ s'est dotée d'un nouveau président en la personne de Jim Boumelha, responsable du syndicat anglais des journalistes. Il succède à un Australien en poste depuis 9 ans.

Les Journalistes CFTD sont membres fondateurs des Fédérations européenne et internationale des journalistes.

Renseignements: [www.ifj.org](http://www.ifj.org)

# INTERNATIONAL

## ACTION EUROPÉENNE LE 5 NOVEMBRE "Stand up for Journalism!"

Le 5 novembre sera un jour de protestation au sein des médias européens. Une journée de protestation dans les capitales européennes pour mettre l'accent sur la terrible crise des médias: pressions politiques, déclin qualitatif et mauvaises conditions de travail partout en Europe.

« Il est de temps de prendre la défense du journalisme », a déclaré Aidan White, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) lors d'une conférence nationale organisée le 13 juin par les journalistes allemands. Les dirigeants de la FEJ ont choisi le 5 novembre pour organiser la première journée d'action au niveau européen, à laquelle participeront toutes les associations ou syndicats de journalistes du continent.

« Les journalistes sont frustrés et en colère car ils ne peuvent pas faire leur travail correctement en raison d'ingérences politiques, de conditions de travail précaires et d'une commercialisation rampante qui mettent en pièces le cœur même du journalisme de qualité », souligne Aidan White.

### DANS PRÈS DE 40 PAYS

Les syndicats et les associations de journalistes dans près de 40 pays européens prendront part à cette journée de protestation qui inclura des manifestations nationales et des actions à l'échelon européen portant sur l'effondrement de la confiance du public dans le travail des médias traditionnels.

« La qualité chute et les gens ne font pas confiance aux médias pour

défendre leurs intérêts, poursuit Aidan White. Nous devons reconquérir les vertus éthiques de notre profession, dire à nos employeurs qu'il faut mettre un terme aux réductions d'emplois et à la baisse des normes de qualité et prévenir les gouvernements que la mise en cause de l'éthique journalistique constitue une menace pour la démocratie. »

### UN POINT CRITIQUE

« L'état du journalisme européen a atteint un point critique, estime Arne König, président de la FEJ. Nous sommes déterminés à nous battre pour des emplois décents et pour défendre le journalisme de qualité. Nous contacterons la société civile et les groupements politiques pour obtenir leur soutien. »

MARC GRUBER

## DANS LE RAPPORT 2007 DE REPORTERS SANS FRONTIÈRES

L'affaire des caricatures de Mahomet publiées au Danemark a cristallisé l'attention du monde entier sur les questions de la liberté d'expression et du respect des croyances religieuses. Au Moyen-Orient, les journalistes ont encore payé le prix de l'instabilité chronique de la région. Au moins 65 professionnels de l'information ont été tués en Irak et les enlèvements se sont multipliés dans le pays, ainsi que dans les Territoires palestiniens.

En Amérique latine, l'assassinat de près d'une dizaine de journalistes au Mexique dans une quasi-impunité, le maintien en détention de plus d'une vingtaine de journalistes à Cuba, la dégradation de la situation en Bolivie, sont autant d'inquiétudes qui doivent inciter la communauté internationale à la plus grande vigilance.

Les violations de la liberté de la presse en Asie atteignent des seuils alarmants: 16 professionnels des médias ont été tués, au moins 328 interpellés, 517 agressés ou menacés et pas moins de 478 médias ont été censurés en 2006.

Mépriser les journalistes a été la constante de nombreux états africains. Les gouvernements de la Corne de l'Afrique ont été les plus autoritaires envers la presse en 2006. Par ailleurs, l'impunité demeure sur le continent, notamment les assassinats de journalistes en Gambie et au Burkina Faso.

Enfin, les dictatures du Web sont passées à la vitesse supérieure. Au moins 60 personnes sont emprisonnées pour avoir publié sur le Net des textes critiques envers les autorités. La Chine, pionnière en la matière, fait des émules: Vietnam, Syrie, Tunisie, Libye, Iran... les prisons pour blogueurs et autres cyberdissidents se multiplient.

Les journalistes CFTD sont représentés au conseil d'administration de RSF par Jacqueline Papet.

PLUS D'INFOS SUR [WWW.RSF.ORG](http://WWW.RSF.ORG) TÉLÉCHARGEABLE EN INTÉGRALITÉ.

## Les chiffres du rapport 2007 de RSF

- Journalistes tués 53
- Collaborateurs tués 53
- Journalistes emprisonnés 128
- Collaborateurs emprisonnés 6
- Cyberdissidents emprisonnés 66



# SALAIRES

## PQR plus 1,6 et une référence pigistes

Le syndicat patronal de la PQR avait refusé le 13 avril le petit 0,1 % salarial de mieux permettant un accord à + 1,6 % pour 2007. le 9 mai, gommant cette « stratégie de rupture », le SPQR a accepté ce + 1,6 % !  
*Explications.*

Le blocage patronal du 13 avril a suscité la mobilisation des syndicats de salariés de la PQR et un tract intersyndical intitulé : « Pourquoi une stratégie de rupture ? ». Avec, dans la foulée, de vives réactions de salariés de plusieurs entreprises. Notamment la non-parution du quotidien *Le Progrès* le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle.

Mercredi 9 mai, les syndicats de salariés se sont retrouvés cette fois devant

une représentation patronale digne de ce nom et représentative. Avalant son chapeau rigide du 13 avril, le SPQR a enfin accepté cette augmentation salariale 2007 de la branche : + 1 % au 1<sup>er</sup> mai, + 0,3 % au 1<sup>er</sup> octobre (car + 0,3 % déjà perçu). Ce qui porte au 1<sup>er</sup> mai le salaire minimum garanti à 1391 euros et, au 1<sup>er</sup> octobre, à 1395 euros. L'accord, signé unanimement par les syndicats de salariés, prévoit aussi, comme de coutume, un ajustement éventuel en fin d'année en cas d'écart égal ou supérieur à 0,2 % entre l'indice Insee hors tabac et cette augmentation salariale.

### LES PIGISTES EN PERSPECTIVE

A la demande forte de la CFDT, notamment, un point de l'accord salarial 2007 introduit une nouveauté : la prise en compte de la situation des pigistes. Le texte, âprement discuté par le patronat (difficile de débloquer une situation courant depuis la loi Cressard... soit depuis 33 ans !), prévoit que « le barème national minimum de piges, en cours de négociation, sera indexé sur les augmentations de salaires décidées au niveau de la branche » et que « dans cette attente, pour 2007, les entreprises feront référence, au moment de la révision de leur barème minimum interne ». Il s'agit d'une avancée importante, même si la CFDT tout entière et l'USJ en particulier souhaitent l'application obligatoire, dès l'année 2008, de l'augmentation salariale annuelle aux piges de toutes les entreprises de la PQR qui ont de tels barèmes.

La négociation se poursuit parallèlement sur ce dossier pigistes. Les journalistes CFDT y sont présents avec détermination.

PHILIPPE DEBRUYNE

## En bref...

### PRESSE MAGAZINE D'OPINION : 1 % AU 1<sup>ER</sup> JUIN

Les négociations salariales annuelles ont eu lieu le 25 mai dernier avec le Syndicat professionnel de la presse magazine et d'opinion. La négociation pour l'évolution des salaires 2007 n'est pas finalisée mais d'ores et déjà une augmentation de 1 % a été obtenue. Elle s'applique sur les barèmes minima de la grille et des piges depuis le 1<sup>er</sup> juin. Les parties se reverront au début du 4<sup>8</sup> trimestre pour une éventuelle revalorisation complémentaire. Par ailleurs, l'écart entre les valeurs des points entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories a été réduit de moitié, avec pour objectif à terme de supprimer complètement la 3<sup>e</sup> catégorie.

J.-J. N.

### PQD : INSUFFISANT

Pas d'accord signé concernant les salaires des journalistes de la presse quotidienne départementale. Les représentants des patrons de la presse quotidienne départementale ont préconisé une augmentation de 0,7 % applicable au 1<sup>er</sup> mai 2007 et une augmentation de 0,7 % applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2007, s'appuyant sur l'estimation de l'Insee d'une inflation de 1,48 % pour 2007.

Les syndicats participant à cette réunion (CFDT, CFTC, CGC, SNJ-CGT et SNJ) ont considéré cette proposition trop faible. Ils ont rappelé que l'an passé, devant une proposition d'augmentation indiciaire aussi maigre, ils avaient assorti leur signature d'une condition : l'abandon en palier de trois ans des deux grilles de salaires (datant de 1999), induites par la négociation sur la RTT.

D.P.

### RADIOS LOCALES PRIVÉES : 1,2 %

Trois réunions (14 mars, 19 mai et 28 juin) ont examiné la refonte de la grille de qualifications et de salaires. Pour l'heure, les employeurs ont refusé les propositions de l'intersyndicale SNJ-CFDT-FO-CFTC. A défaut, dans le cadre de la négociation annuelle des salaires, ils ont accepté d'accorder une augmentation de 1,2 % à titre d'acompte sur l'évolution du coût de la vie 2007.

J.-F. C.

### SALAIRE MINIMUM GARANTI

1<sup>er</sup> MAI : 1.391 EURO

1<sup>er</sup> OCTOBRE : 1.395 EURO

4 EURO DE GAGNÉS!

SOIT 0,8 EURO PAR MOIS!

